

REFORMES DE L'EDUCATION : ALERTE !



La réforme du collège continue de poser des difficultés importantes. Elle n'est pas financée à hauteur des besoins, l'évaluation des élèves fait l'objet de prescriptions ineptes et chronophages. Nos organisations continuent de demander l'abrogation de cette réforme ainsi que du livret scolaire unique et l'ouverture de réelles négociations pour améliorer le collège unique.

Le lycée fait l'objet d'une vente à la découpe. Casse de la voie professionnelle, exclue des discussions sur le bac et mise en concurrence avec l'apprentissage pré-bac, volonté de faire disparaître l'organisation des voies générales et technologiques.

Le **rapport Mathiot** ouvre la voie à un lycée de la sélection et de l'orientation précoce des jeunes. Le remplacement des séries par des choix complexes de disciplines majeures et mineures, l'organisation des disciplines en semestres aggraverait les déterminismes sociaux existant au lycée pour les élèves.

Pour les personnels, la mise en œuvre des propositions de ce rapport dégraderait les conditions de travail, menacerait leurs obligations de services et conduirait à des suppressions de postes massives.

L'orientation scolaire et ses personnels, les Psy-EN, seraient décentralisés et confiés aux régions.

La sélection se met en place à l'entrée à l'université, en application d'un texte de loi encore en discussion !

Ces mesures sont l'expression d'une vision libérale de l'éducation, les élèves sommés de prendre la responsabilité de leur « parcours » et de leur sélection, les établissements et les personnels mis en concurrence. Collèges et lycées vont subir une dégradation des conditions d'étude et de travail, notamment par la hausse des effectifs dans les classes ou par la baisse des moyens comme en LP.

L'intersyndicale du Puy-de-Dôme revendique :

► **Pour les collèges et les lycées :**

- des créations de postes pour diminuer le nombre d'élèves par classe, permettre davantage de dédoublements et l'ouverture d'options.

► **Pour les lycées professionnels :**

- des moyens et des mesures pour améliorer la réussite de tous les jeunes et leur permettre d'accéder à un premier niveau de qualification par un diplôme permettant la poursuite d'études, contre la mainmise du Patronat et des Régions sur la Formation initiale.

► **Pour les lycées généraux et technologiques :**

- l'ouverture de négociations pour une réforme remettant en cause la réforme Chatel de 2010 et l'autonomie des établissements, l'abandon des projets contenus dans le rapport Mathiot sur le bac et l'architecture du lycée.

- le retrait du projet de loi sur la sélection à l'université

À la suite de la mobilisation des lycéens, étudiants, personnels des lycées et de l'enseignement supérieur du 1^{er} février, l'intersyndicale du Puy-de-Dôme appelle les personnels à la grève le 6 février, nouvelle étape dans la mobilisation.

GREVE et MANIFESTATION

Mardi 6 février 2018

Départ Place Delille Clermont 10 h vers Rectorat - AG des personnels 14 h 30

Voir lieu de l'AG sur les sites académiques des Organisations signataires de l'appel